

CORRESPONDANCE PARTICULIERE

MELANGES RELIGIEUX

M. L'Editeur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu insérer, dans les colonnes de votre No. du 7 courant, ma dernière correspondance, et du petit mot d'approbation que vous avez daigné lui donner. Puisent tous ceux, pour qui j'écris, accueillir mes observations aussi favorablement que vous!

Je me suis engagé à vous indiquer certains moyens à prendre pour apporter quelque remède à la plaie hideuse du libertinage, car prétendre la guérir radicalement, c'est chose à laquelle je ne saurais penser. Je m'acquiesce de ma promesse, et je vais vous dire franchement toute ma pensée.

Bref, M. l'Editeur, dans mon humble opinion, je trouve que les mauvaises maisons ne devraient point être tolérées dans l'enceinte de la cité; et que la corporation devrait avoir le droit de tracer un cordon sanitaire, pour protéger les citoyens contre la luxure, comme elle le fait pour les mettre à l'abri de la peste.

Je comprends que ce plan entraînerait de grandes et sérieuses difficultés dans son exécution; et que l'on ne manquerait pas de crier à la nouveauté. Mais, n'importe; laissant chacun abonder dans son sens, je m'arrête à considérer si la législation pourrait et devrait s'occuper d'une affaire comme celle-ci.

On l'a bien vu ici tout dernièrement: car la corporation ne se gênait pas d'imposer des limites aux pestiférés; et si quelques-uns s'échappaient à la débouche, et se glissaient furtivement au milieu de la population, elle les faisait enlever de force et transporter aux barques de la pointe St. Charles.

Si l'autorité civile peut, sans dépasser les bornes de ses pouvoirs, éloigner de la société ceux de ses membres qui seraient contagieux, et exposerait la santé publique, n'aurait-elle pas le droit de mettre en quarantaine les mauvais sujets qui gâtent les villes et les campagnes, comme elle fait à l'égard des pestiférés?

Pour nous chrétiens, qui croyons à la divinité des livres saints, nous avons bien d'autres témoignages pour nous convaincre que le vice honteux est la plaie la plus hideuse qui désole la société; et qui attire sur la terre plus de maux de toute espèce.

an dernier supplice pour s'être rendu coupable d'un de ces crimes qui font rougir la nature.

Et en effet, il est de l'intérêt de tout bon gouvernement, qui veut sa conservation et sa prospérité, de veiller aux mœurs publiques. Car l'expérience est là, pour attester que ces terribles secousses, qui ont quelques fois renversé les états les plus florissants et les mieux affermis, sont dues en grande partie à l'immoralité, qui avait enfanté ces monstres de cruauté, qui ont fait l'opprobre du genre humain.

Il y va aussi de l'intérêt des villes de réprimer, autant que possible, l'immoralité; c'est ce que comprenait sans doute bien vivement un des Maires de Kingston, qui y a eu pendant toutes les prostituées. Il me semble que, pour s'en débarrasser sans bruit, il paya leur passage jusqu'à Montréal.

Permettez-moi, M. l'Editeur, d'en rester là pour aujourd'hui. Je crains même d'avoir été trop long; et d'avoir par là pris la place de quelque autre qui aurait eu de meilleures choses à vous dire.

AMI DE MON PAYS.

(DU JOURNAL D'AGRICULTURE)

HAUT-CANADA. — Nous trouvons dans le Herald du 24 février des chiffres remarquables que nous nous empressons de mettre devant nos lecteurs, d'autant plus que nous croyons qu'ils peuvent les intéresser.

Le nombre de townships en 1825 soumis à la taxe dans le Haut-Canada était de 191, en 1846 il était de 329. En 1825, le nombre d'acres de terre en culture était de 397078; en 1846, il était de 2458056. En 1847, dans 10 districts l'augmentation a été de 102976 acres de terre cultivée.

La valeur de la propriété foncière taxée était, en 1825, de £2311156; en 1832, de £3439109; en 1835, de £4351989; en 1837, de £4742078; en 1839, de £5420109; en 1842, de £6984188; en 1845, de £7738373; en 1846, de £8194667; en 1847, l'augmentation dans 7 districts a été de £272974.

En 1825, le montant de la taxe prélevée était de £10418; en 1848, il était de £6142. En 1825, il y avait 23537 chevaux; en 1832, il y en avait 36822; en 1837, 56745; en 1840, 73287; en 1843, 88586; en 1845, 99831; en 1846, 106163. En 1847, dans 7 districts, l'augmentation a été de 4337.

Sans inclure Toronto, en 1825, il y avait 24249 bœufs; en 1836, 46768; en 1845, 68828. En 1825, il y avait 58111 vaches laitières; en 1837, 121163; en 1845, 210582; en 1846, 212590.

En 1825, il y avait 9431 maisons soumises à la cotisation; en 1846, il y en avait 39844. En 1832, la population y était de 261060 âmes; en 1842, elle était de 487055.

LE BLE DES AMERICAINS. — Bien souvent on vante l'industrie, l'esprit d'entreprise, et le commerce des Américains. On devrait aussi vanter bien haut leurs richesses, car ces richesses sont immenses. D'après quelques journaux des Etats-Unis, il paraît en effet que dans toute l'Union on a récolté, en 1847, 600,000 de moins de blé. Eh bien! il ne faut pas s'imaginer que les Américains ont consommé cette quantité énorme de blé; ils ont su, au contraire, en exporter 17,272,815 minots, ce qui fait sur les années précédentes une augmentation de 15,000,000 de minots en faveur de l'exportation.

ANGLETERRE. — On lit dans une statistique nouvelle publiée par M. Queen qu'il y a dans le Royaume-Uni: Chevaux 2,250,000 valeur £67,000,000 Gros bétail 14,500,000 " 216,000,000 Moutons 50,000,000 " 67,000,000 Porcs 18,000,000 " 11,870,000 Ensemble 361,870,000

Si on déduit de ce total la valeur de 750,000 chevaux employés à d'autres usages qu'à l'agriculture, soit 22,000,000 Il restera £339,870,000

pour le montant du capital placé dans les bestiaux par l'industrie agricole.

PLUIE. — Le Gardener's Chronicle de Chiswick dit que dans cet endroit, durant toute l'année, il n'est tombé que 16 1/2 pouces d'eau; jamais depuis l'année 1800 il n'en est tombé si peu.

Librairie ECCLESIASTIQUE.

Les oussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur avis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Montréal, 14 sept. 1847.

AVIS AUX INSTITUTEURS DU DISTRICT DE MONTREAL

L'ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT aura lieu MARDI le 7 mars dans la salle de l'Imprimerie CANADIAN, à DIX heures précises du matin. Tous sont requis d'y assister.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aussi bon poids qu'il pourront désirer. — Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

Montréal, 21 janvier 1848. — 3m.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à des prix qui que ce soit. Voir ses prix avant d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que: LIVRES, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRÈS-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks, A. Larocque, Y. Président, H. Mulholland, John E. Mills, H. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les dépôts. — Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seront faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

EXTRAIT. Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. 30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47500 7 1 Do. retiré do. 34214 3 8 Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5

Balance due ce jour aux déposants £63053 12 2 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DE LA JEUNESSE

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens. L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapreau, agent; et aux Trois-Rivières chez M. P. Nozic, agent.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL

CHEZ MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fond d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant dater de ce jour.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la variété qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout les Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse réimpression de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

Aussi: CROIX DE CHASABLES.

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs.

Damas Blancs, Cramois, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

En drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et ornées par la même variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-prix et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboules Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 54, Cedar St. New-York

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

Qui sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGNEURS si avantageusement connus de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignement qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants, à toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier. Cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre séance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Editeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires

Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.

Québec, M. D. MARTINEAU, Ecr. Vic.

St. Anne, M. P. PLOTE, Ecr. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'Ecole près de l'Évêché, coin des rues Algonquin et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHARLEAU.

PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.